

NOUVELLE TARIFICATION DE LA LOCATION DES SALLES COMMUNALES

Le Conseil municipal a voté par délibération (2022/008) du 19 janvier 2022 les nouveaux tarifs :

Location de l'ancienne salle de la pétanque			
	Location	Caution	Charges
Usager	80€	1000€	Exonération
Associations de Le Burgaud	Exonération	Exonération	Exonération
Associations extérieures à Le Burgaud	120€	1000€	Exonération